



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 25 avril 2008

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

01-01 - AUTORISATIONS D'URBANISME SITUÉES DANS LES ESPACES PROCHES DU RIVAGE AU TITRE DE LA LOI LITTORAL – DEMANDE D'ACCORD PREFERENTIAL (PC 07A0140 SCI JANE ANDREE)

Nous ne voterons pas cette demande d'accord.

Autant la présentation du dossier (reconstruction à l'identique) pourrait nous inciter à le faire autant « les us et coutumes » du Cap d'Antibes, l'opacité qui entoure, en plus des hauts murs, ces grandes propriétés ne permet pas de contrôler ce qui s'y passe.

Nous le ferons d'autant moins qu'une nouvelle déferlante de privatisation du littoral est en cours.

Quand va-t-on arrêter la pose de ces grillages et autres barbelés qui, couplés aux caméras vidéos et gardiens y compris en arme, transforment le Cap en camp retranché ?